

Image not found or type unknown



Surévaluation du bien à vendre acheté en commun

Par **Richard Louvet**, le **01/06/2017** à **19:16**

Bonjour,

Je suis en instance de divorce et mon conjoint a mis la maison en vente à un prix exorbitant voilà 2 ans.

Il n'y a eu que 2 visites sans suite.

Je suppose qu'il ne veut pas la vendre et qu'il fait en sorte que l'on ne puisse pas dire qu'il s'y oppose.

Que puis-je faire pour que cette maison soit mise au prix marché ?

J'ai déjà fait faire une estimation qui s'élève à la moitié du prix qu'il en demande.

Vous remerciant par avance.